

26 février 2024

GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT FINANCES

AUX PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE SECTION

Madame, Monsieur

Par la présente, le groupe d'accompagnement Finances souhaite vous communiquer de manière transparente les principales discussions, qui ont eu lieu depuis fin janvier 2024, et leurs résultats.

Le mandat confié au groupe d'accompagnement consistait essentiellement à participer activement à l'élaboration du budget 2024 et de la PP 2025 adaptés. Le mandat précis était le suivant (extrait de la proposition approuvée lors de la dernière CP) :

« l'élaboration du budget 2024, de la planification pluriannuelle 2025 et du catalogue de mesures par un membre du CC, le chef des finances du CAS et trois représentants des sections à désigner par les sections et disposant de connaissances financières »

Depuis la dernière conférence des présidents et des présidentes, les mesures d'assainissement devaient répondre aux attentes respectivement aux exigences suivantes :

- a. Le budget 2024 est équilibré.
- b. Le budget présente un excédent de recettes à partir de 2025
- c. La planification pluriannuelle est établie de manière à ce que les capitaux propres soient conformes à nos objectifs de au moins MCHF 4.5 à partir de 2030
- d. Un catalogue de mesures financières est présenté à la CP

Le groupe d'accompagnement Finances s'est réuni à trois reprises depuis sa création. Les discussions ont été marquées par la franchise, la confiance mutuelle et un grand

engagement mais aussi par une attitude critique visant à remettre en question l'ensemble de la problématique.

Lors de la première réunion, le groupe d'accompagnement a analysé la situation financière. Les principaux moteurs de la détérioration de la situation financière de l'association centrale du CAS ont pu être identifiés. Cette détérioration est notamment due à une surestimation des cotisations des membres et à l'absence d'une planification financière rigoureuse. A cela se sont ajoutés des facteurs aggravants tels que la hausse de l'inflation et le déficit des championnats du monde d'escalade.

Lors d'une deuxième réunion, le groupe d'accompagnement a porté un regard critique sur les différentes mesures. Après une discussion intensive, le groupe d'accompagnement est d'avis que ces mesures permettront d'améliorer la situation financière de l'association centrale. Le groupe d'accompagnement constate que les hypothèses de planification sont prudentes. De plus, le responsable des finances a mis un outil financier à la disposition du comité central et de la direction. Les tâches de controlling peuvent désormais être assurées avec le professionnalisme nécessaire

Les propositions finales ont été adoptées lors de la troisième réunion.

Recommandation

Le groupe d'accompagnement salue la transparence et la franchise des discussions. Nous sommes persuadés que les mesures d'assainissement envisagées conduiront à une nette amélioration de la situation financière de l'association centrale du CAS et recommandons l'approbation de toutes les mesures d'assainissement.

De notre point de vue, le mandat confié au groupe d'accompagnement peut être considéré comme rempli. Le plan d'assainissement est pour nous réaliste et réalisable. La mise en œuvre du plan d'assainissement incombe désormais au comité central et à la direction.

Avec nos meilleures salutations

DANIEL BÜSCHLEN
YVES DUVANEL
DANIEL MANGIN
ADRIAN STEINER
MATTHIAS VOSS